



Elections législatives : **100 jours pour redonner** **confiance !**

Le 9 juin au soir, le Président de la république a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale et donc de convoquer des élections législatives anticipées.

Alors que les élections européennes ont placé l'extrême droite à son plus haut niveau de la Ve république, cette dissolution place directement le Rassemblement national et ses alliés en position de force pour accéder au pouvoir.

Courage fuyons !

M. Macron qui a plongé le pays dans un marasme économique, social et sociétal choisit le plus mauvais moment pour appeler les Français aux urnes. Incapable de répondre aux attentes sociales, incapable de redresser économiquement le pays, incapable d'endiguer la montée de l'extrême droite il choisit donc par cette dissolution de ne pas assumer ses responsabilités et envoie ce message aux français : Démerdez-vous et si c'est avec un parti fascisant au pouvoir tant pis pour vous ! Inconscient et irresponsable, celui qui se voulait Jupitérien se révèle aussi courageux que le chef Chaudard de la 7^e compagnie !

Un véritable espoir qui doit être placé sous notre vigilance

Alors que le double choc du 9 juin a enfoncé encore davantage de nombreux citoyens dans le découragement de voir des jours meilleurs, un espoir est né de cette crise. Les dirigeants des différents partis de la gauche ont décidé de mettre de côté leurs divergences pour construire une offre politique alternative siglée **Nouveau Front Populaire**.

La Cgt a pris la décision historique d'apporter son soutien au Nouveau Front Populaire et appelle à voter pour tous ses candidats.

Le programme avancé par le Nouveau Front Populaire répond à de nombreuses revendications portées par la Cgt.

Les 100 premiers jours seront déterminants pour vérifier que les engagements promis sont tenus : l'abrogation de la loi retraite de 2023, blocage des prix de première nécessité, augmentation du SMIC, des pensions, du traitement des fonctionnaires, des APL, indexation des salaires et pensions sur l'inflation, construction d'une grande loi santé et de l'éducation, abolition des privilèges des milliardaires ne sont que certaines des mesures avancées et qui doivent être mises en place avant la mi-octobre.

Les salariés ont été maintes fois déçus de promesses électorales non tenues.

La Cgt ne signe donc pas un chèque en blanc à Mme Tondelier, M. Roussel, M. Bompard et M. Faure. Elle soutient leur programme mais sera extrêmement attentive sur sa mise en œuvre complète dans les délais fixés.

Agissons tous ensemble pour le progrès social pour toutes et tous
Le 30 juin et 7 Juillet

Votez Nouveau Front Populaire !

Montreuil, le 24 juin 2024

Fédération Nationale des travailleurs de l'Etat CGT

263, rue de Paris Case 541 - 93515 Montreuil Cedex

Tel : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etats@cgt.fr